



SOLVAY SA
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 12 mai 2020 à 10h30
Rue de Ransbeek 310, 1120 Bruxelles

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion de l'exercice 2019 y compris la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, Rapport du Commissaire.
2. Approbation du rapport de rémunération.
Il est proposé d'approuver le rapport de rémunération figurant au chapitre 5 de la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise.
3. Comptes consolidés de l'exercice 2019 – Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés.
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2019 - Affectation du bénéfice et fixation du dividende.
Il est proposé d'approuver les comptes annuels ainsi que l'affectation du bénéfice de l'exercice et de fixer le montant du dividende brut par action entièrement libérée à 3,75 EUR. Après déduction de l'acompte de 1,50 EUR brut par action versé le 20 janvier 2020, le solde de dividende s'élèvera donc à 2,25 EUR brut payable à partir du 20 mai 2020.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire pour les opérations de l'exercice 2019.
Il est proposé de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire en fonction durant l'exercice 2019 pour les opérations de cet exercice.
6. Politique de rémunération : Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver la politique de rémunération
7. Conseil d'Administration : Renouvellement de mandats - Nominations
 - a) Le mandat de M. Jean-Marie Solvay arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée.
 - b) M. Jean-Marie Solvay a décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat d'administrateur.
 - c) Il est proposé de désigner Madame Aude Thibaut de Maisières (cfr. curriculum vitae en annexe) comme Administrateur pour une période de quatre ans en remplacement de M. Jean-Marie Solvay. Le mandat de Madame Aude Thibaut de Maisières viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2024.
 - d) Il est proposé de désigner Madame Aude Thibaut de Maisières comme Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration.
8. Divers.

Ms. AUDE THIBAUT DE MAISIÈRES
Age : 45
Nationality: Belgian



NON-EXECUTIVE EXPERIENCE

2007-2019	Board Member, Solvac	Brussels, Belgium
Since 2016	Investment Committee Member, The Innovation Fund	Brussels, Belgium
Since 2013	Senior Advisor, Edgefolio	London, UK

EXECUTIVE CAREER

Since 2016	Cofounder & CEO, Sonic Womb	London, UK
2012 - 2015	Partner & Business Development Director, Now-Casting Economics	London, UK
2009 - 2012	Founder and Managing Director, Olthea Consulting	London, UK
2004 – 2008	Major Donor Manager, The Royal Opera House	London, UK
2002 – 2004	Associate, Goldman Sachs International	London, UK
2000 – 2001	Investor Relations Associate, Gavin Anderson & Co.	New York, USA
1999 – 2000	Investor Relations Associate, Yukos Oil Company	Moscow, Russia

VOLUNTARY

2014-2019	Chair (2018, formerly Trustee), Medical Aid Films	London, UK
2015-2016	Mentor, SPRING Accelerator	London, UK
2003 - 2010	London Chapter Head, Ellevate (formerly 85 Broads)	New York, USA & London, UK

EDUCATION & PROFESSIONAL QUALIFICATIONS

MBA, COLUMBIA BUSINESS SCHOOL, *Dean's List*, Major in Finance

MSc, LONDON SCHOOL OF ECONOMICS, Politics of Empires, Major in Russian Studies

MA, UNIVERSITY OF PARIS IV – LA SORBONNE, *Magna Cum Laude*, Classics

2017 **INSEAD IDP-C International Directors Programme**

2013 **Global Board Ready Women Initiative**

2012 **Guberna Board Director Effectiveness Certificate**

PUBLICATION

“Evaluation of Fetal exposure to external loud noise using a sheep model: quantification of in utero acoustic transmission across the human audio range” (coauthor), in **American Journal of Obstetrics and Gynecology**, Volume 221, Issue 4, October 2019



SOLVAY SA
RPM 0403091220
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - 12 mai 2020
Rue de Ransbeek 310, 1120 Bruxelles
NOTE EXPLICATIVE

La présente note a été établie en application de l'article 7:129 §3, 4 du Code des Sociétés et contient des explications sur chacun des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire.

Pour de plus amples informations sur l'Assemblée et les formalités applicables, nous nous permettons de vous renvoyer notamment au texte de la convocation que vous trouverez également sur le site internet de Solvay.

1. Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2019 y compris la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, rapport du Commissaire.

Le Conseil d'Administration a établi un rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2019 – en ce compris la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise –, dans lequel figurent toutes les mentions requises par la loi. Le Commissaire a établi son rapport sans réserve.

Les documents se trouvent sur le site internet de Solvay. Ils ont été communiqués aux actionnaires nominatifs et sont également disponibles sur demande.
Ce point est uniquement repris à des fins de communication et ne requiert pas l'adoption d'une décision.

2. Approbation du Rapport de rémunération.

Il est proposé d'approuver le rapport de rémunération figurant au chapitre 5 de la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise.
Le Code des Sociétés requiert que l'Assemblée Générale se prononce chaque année sur le rapport de rémunération par vote séparé. Ce rapport décrit entre autres la politique de rémunération des Administrateurs et membres du Comité Exécutif et donne des informations sur la rémunération de ceux-ci.

3. Comptes consolidés de l'exercice 2019 – Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés.

Les comptes consolidés de l'exercice 2019 ont été vérifiés et approuvés par le Conseil d'Administration. Le Commissaire a établi son rapport sans réserve.
Les documents se trouvent sur le site internet de Solvay. Ils ont été communiqués aux actionnaires nominatifs et sont également disponibles sur demande.
Ce point est uniquement repris à des fins de communication et ne requiert pas l'adoption d'une décision.

4. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2019 - Affectation du bénéfice et fixation du dividende.

Il est proposé d'approuver les comptes annuels ainsi que l'affectation du bénéfice de l'exercice et de fixer le montant du dividende brut par action entièrement libérée à 3,75 EUR. Après déduction de l'acompte de 1,50 EUR brut par action versé le 20 janvier 2020, le solde de dividende s'élèvera donc à 2,25 EUR brut payable à partir du 20 mai 2020.

Une copie des comptes annuels se trouve sur le site internet de Solvay. Ils ont été communiqués aux actionnaires nominatifs et sont également disponibles sur demande.

Le Code des Sociétés requiert que l'Assemblée Générale se prononce chaque année sur l'approbation des comptes annuels ainsi que sur l'affectation des bénéfices et la fixation du dividende par vote séparé.

5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire pour les opérations de l'exercice 2019.

Il est proposé de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire en fonction durant l'exercice 2019 pour les opérations de cet exercice.

Conformément au Code des Sociétés, l'Assemblée Générale doit se prononcer chaque année après approbation des comptes annuels par un vote spécial sur la décharge des Administrateurs et du Commissaire.

6. Politique de rémunération : il est proposé d'approuver la politique de rémunération.

7. Conseil d'Administration : Renouvellement de mandats - Nomination

- a) Le mandat de M. Jean-Marie Solvay arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

- b) M. Jean-Marie Solvay a décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat d'administrateur.

- c) Il est proposé de désigner Madame Aude Thibaut de Maisières comme Administrateur pour une période de quatre ans en remplacement de M. Jean-Marie Solvay. Le mandat de Madame Aude Thibaut de Maisières viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2024.

- d) Il est proposé de désigner Madame Aude Thibaut de Maisières comme Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration

Tenant compte de l'avis du Comité des Nominations, le Conseil d'Administration recommande l'adoption par l'Assemblée Générale de ces résolutions.

Pour de plus amples renseignements concernant Mme Aude Thibaut de Maisières, nous renvoyons les actionnaires au chapitre 4 de la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise.

8. Divers